

L'effet patrimoine mondial

Lucie K. Morisset

Numéro 148, printemps 2016

Merveilles du monde

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/81129ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morisset, L. K. (2016). L'effet patrimoine mondial. *Continuité*, (148), 26–28.

L'effet patrimoine



Photo: triciamacd, iStock



Photo: Kjorgen, iStock

L'accès d'une ville au cercle restreint des sites du patrimoine mondial s'accompagne de retombées économiques et touristiques qui ne font plus de doute. Mais qu'en est-il des changements qui touchent directement le tissu urbain ?

par Lucie K. Morisset

À l'heure où le nombre de sites classés au patrimoine mondial atteint des proportions insoupçonnées, les études se multiplient elles aussi. Plusieurs abordent les processus ou les politiques de patrimonialisation ainsi que leurs évidentes retombées touristiques. Mais peu s'intéressent au patrimoine proprement dit, à l'échelle locale, et à son milieu. Lui-même mouvant, le patrimoine, et spécialement le patrimoine mondial, change pour-

tant le territoire. Parler de son effet, c'est donc le faire passer de victime à agent du changement.

Dans les sociétés post-industrielles et là où les modes de vie des touristes et des habitants s'équivalent, y compris chez nous, cet « effet patrimoine mondial » révèle des interactions qui vont au-delà du sempiternel décompte des visiteurs ou des emplois : après une inscription patrimoniale, l'espace public et ses parois, soit les murs des bâtiments qui l'entourent, deviennent de plus en plus patrimoniaux et le milieu habité, de plus en plus désirable.

INÉVITABLE LISSAGE

Facile de le remarquer sans avoir beaucoup voyagé : les sites du patrimoine mondial ont un air de parenté. Ils se reconnaissent, entre autres, à l'aspect poli de leurs façades. Des travaux de ravalement systématiques, des campagnes de peinture dans des palettes choisies et l'élimination progressive d'aspérités moins patrimoniales que d'autres confèrent au tissu urbain de ces sites une harmonie des teintes et des compositions. Cette harmonie caractéristique confirme, voire compose ces

Les fronts de mer du Vieux Lunenburg en Nouvelle-Écosse (à gauche) et de la zone historique de Willemstad à Curaçao ont sans contredit un air de famille.

mondial



silhouettes pittoresques dont raffolent les croisiéristes à l'approche d'un site du patrimoine mondial. Par exemple, quiconque a visité le Vieux Lunenburg avant et après son inscription (1995) aura noté les modifications, vives ou subtiles, de la gamme des couleurs de la ville. D'ailleurs, certaines de ses vues rappellent celles de la zone historique de Willemstad, à Curaçao (1995).

C'est dire que les autorités publiques prennent au sérieux l'application de la Convention du patrimoine mondial et leur responsabilité par rapport à la conservation du milieu bâti. Dans le numéro 147 de *Continuité*, Étienne Berthold a quantifié cette part de l'effet patrimoine mondial à Québec: les propriétés privées du Vieux-Québec auraient reçu 10,3 millions de dollars en subventions de 1995 à 2010. Cela peut sembler beaucoup, mais c'est en réalité très peu par rapport à l'investissement total des gouvernements dans l'espace public, qui inclut, en plus des parois, les pavés, les plantations, le mobilier, les œuvres et les ornements. Cela s'avère également peu par rapport à la participation du privé qu'encourage cette aide gouvernementale, même (ou surtout) lorsque la vision collec-

tive du patrimoine mondial véhiculée par les autorités gonfle l'enthousiasme des promoteurs et des propriétaires.

En outre, c'est aussi dire que le patrimoine peut changer bien davantage qu'on le croit de prime abord. Ingrédient non négligeable de l'économie des villes, il se prête bien à la mise en marché. L'inscription à la Liste du patrimoine mondial positionne les sites dans des territoires labellisés et mène à l'introduction de marques reconnaissables. À Lisbonne, à Prague ou à Vienne, il est toujours possible de magasiner sur une « avenue du patrimoine mondial » dont la requalification et l'offre commerciale sont le fruit de négociations entre autorités publiques et promoteurs, dans des congrès immobiliers internationaux. Un site du patrimoine mondial et un cahier des charges de lampadaires et de pavage contre un H & M, un Sephora, un Gap, pourquoi pas?

VALEUR AJOUTÉE

Cette mécanique commerciale qui suit l'inscription à la Liste du patrimoine mondial ne se réalise pas au détriment des habitants du site concerné. Au contraire.

À Prague, le quartier Smíchov a été requalifié autour de la figure emblématique de l'immeuble Zlatý Anděl, œuvre de Jean Nouvel.

Photo: Lucie K. Morisset

L'attractivité engendrée par l'effet patrimoine mondial, de pair avec une amélioration sensible de l'espace public, offre aux habitants une gamme de services, et particulièrement de commerces, que leur seule population ne suffirait jamais à maintenir. L'expansion fulgurante de la place commerciale de Prague depuis l'inscription de son centre historique (1992) en témoigne. De même, à Québec, la distribution des locaux commerciaux sur le territoire attribue à la rue Saint-Jean un des plus hauts taux de visiteurs. Bien que cette réalité s'inscrive dans une continuité historique, ce sont quelques centaines de touristes par habitant qui soutiennent un Vieux-Québec vivant et manifestement prisé. Voilà qui tranche avec la situation vécue jusqu'aux années 1960, où tous ceux qui le pouvaient fuyaient la ville centre. Cela explique sans doute l'étonnante autopromotion de la cohabitation des résidents et des touristes qu'on découvre dans *Le Devoir* des 13 et 14 mars 2014. On peut y lire les paroles d'habitants enthousiastes, qui «aim[ent] mieux une mer de touristes souriants qu'une mer de travailleurs pressés» ou qui déclarent qu'un «touriste qui vient ici, il n'est pas ennuyeux, et il est bien moins dérangerant qu'une tondeuse en banlieue»!

Il faut dire que le patrimoine mondial semble inspirer aux habitants des revendications inusitées. Dans le courrier des lecteurs de quotidiens de Québec, des citoyens invoquent le patrimoine mondial (et l'UNESCO!) pour tout et pour rien, du déneigement des trottoirs au maintien (ou à l'abolition) de tel ou tel élément de la ville. C'est que le patrimoine investit de pouvoir celui qui s'en saisit. À plus forte raison lorsqu'il est question de patrimoine mondial. L'habitant peut alléguer auprès des autorités municipales le droit d'intervention d'échelons supérieurs, par exemple de l'État. Sans être nécessairement efficace, une telle démarche lui procure l'impression d'une plus grande influence (*empowerment*). C'est d'ailleurs un effet de levier similaire qui permet aux municipalités d'investir dans l'espace public et ses parois, voire dans la qualité de vie des habitants, au point d'atteindre l'éclat caractéristique des sites du patrimoine mondial. Cette action des autorités publiques prend aussi appui sur le principe bien connu voulant qu'une boutique de souvenirs influe moins sur les revenus municipaux qu'une habitation en tenure franche, à tout le moins à l'échelle du territoire et à long terme, c'est-à-dire au-delà de la comptabilité de caisse. Même chose pour les milliers

de chambreurs du Vieux-Québec des années 1950 par rapport aux quelque 1900 propriétaires résidents que le Comité des citoyens du Vieux-Québec a dénombrés ces dernières années. Bien qu'on ne l'affirme pas souvent, le patrimoine mondial forme un puissant agent de valorisation foncière. C'est d'ailleurs pourquoi, du canal Rideau au port marchand de Liverpool, il se retrouve de plus en plus souvent sur les tribunes des investisseurs. Le patrimoine évoque le passé d'où il provient et le futur pour lequel on promet de le sauvegarder. Il est non seulement un indice de stabilité du domaine immobilier, mais aussi un catalyseur de la valeur foncière, notamment grâce à la part d'investissement public qu'il s'arroge. C'est encore plus vrai pour le patrimoine mondial, puisqu'il rend le site désigné exceptionnel et désirable à l'échelle internationale. Plus de gens veulent y posséder une propriété, voire y habiter, parce que la rentabilisation de leur capital se manifeste également dans l'accroissement de leur qualité de vie. Ainsi peut-on atteindre, comme à Québec (on trouve une démonstration poussée de l'effet patrimoine mondial dans la capitale dans «Québec ou le patrimoine augmenté», un texte qui s'inscrit dans la suite logique de la présente entrée en matière, en p. 30), un équilibre entre le milieu de vie et la valorisation urbaine.

Lucie K. Morisset est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain et professeure au Département d'études urbaines et touristiques à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.

maisons traditionnelles
DES PATRIOTES
entrepreneur général inc.

Restauration, construction et réplique de maisons ancestrales

- maisons pièces sur pièces
- maisons de pierres
- bâtiments en poutres et poteaux
- toiture bardeaux de Cèdre
- finition intérieure et extérieure
- travaux de maçonnerie
- projet clé en main
- rallonge
- maisons hybrides (maison neuve avec intégration de pièces ancestrales)

En collaboration avec **André Bolduc**
Restaurateur de maisons québécoises,
chroniqueur pour *Passion Maison*
et auteur du livre *L'art de restaurer une maison ancienne*

514-464-1444
www.maisonsdespatriotes.com

APCHB
RBQ : 5595-2485-01